

## VALIDATION DES ACTEURS DU RÉSEAU VALEURS PARC

La commission valorisation économique du Parc porte à la connaissance du bureau syndical les candidatures étudiées lors de la commission du 24 juin 2022 :

Pour le renouvellement d'utilisation de la marque Valeurs Parc naturel régional, trois entreprises concernées par le référentiel « Prestation d'accompagnement » :

- Kerners Kayak - Bruno BLANCHO :

Attribution avec réserve : portant sur la communication et l'information sur le Parc, la marque Valeurs par naturel régional auprès des visiteurs/clients, et sur les valeurs partagées. L'attribution de la marque est validée sous condition que l'entreprise remédie à la réserve, après transmission des outils idoines par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (verbatim, formation acculturation au Parc).

- Escapade en terre iodée - Mélanie CHOUAN :

Attribution avec réserve : portant sur la communication et l'information sur le Parc, la marque Valeurs Parc naturel régional auprès des visiteurs/clients, et sur les valeurs partagées. L'attribution de la marque est validée sous condition que l'entreprise remédie à la réserve, après transmission des outils idoines par le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan (verbatim, formation acculturation au Parc).

- Jeux pêche tes contes - Adrien MOUNIER :

Refus d'attribution : absence de participation au réseau Valeurs Parc naturel régional, qui comprend les temps de formation/sensibilisation et ou les temps d'échanges entre bénéficiaires de la marque. Le refus n'est pas définitif. Aussi, l'entreprise pourra représenter une demande d'utilisation de la marque s'il y a évolution au regard des points cités dans l'appréciation générale de l'audit.

Pour la demande d'utilisation de la marque Valeurs Parc naturel régional une entreprise concernée par le référentiel « hébergement, y compris campings et restaurants » :

- Des feuilles et des hiboux - Kristell LABOUS

Attribution sans réserve : la candidature est validée. Le critère portant sur l'affichage des engagements « Valeurs Parc naturel régional » sera observé en N+1

---

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical décide à l'unanimité de:

- **VALIDER** les avis émis par la Commission valorisation économique du 24 juin 2022 et détaillés ci-dessus.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel  
Régional du Golfe du Morbihan,



David LAPPARTIENT